République Française — Département de l'Isère — 6e Circonscription — Liberté - Egalité - Fraternité



M. Jean BOYER

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 MARS 1973

(Scrutin de Ballottage)

UNION des REPUBLICAINS de PROGRES

Le Candidat :

Jean BOYER

Député sortant
Conseiller Général de l'Isère
Maire de GILLONNAY

Electrices, Electeurs,

Qu'il nous soit avant tout permi de vous remercier des 14299 voix que vous nous avez accordées, et qui sont la preuve de la confiance que vous nous manifestez en nous placant en tête des 5 candidats.

Vous allez faire, le 11 Mars, un choix sans appel.

Ce choix va sceller votre destin pour longtemps.

Vous allez choisir entre l'Etatisme Bureaucratique et une Société Libre mise au service d'hommes dignes et responsables.

C'est cette société éloignée des duretés du Capitalisme comme des contraintes du collectivisme que nous vous proposons d'édifier avec nous

dans le respect des libertés publiques et individuelles,
dans le respect des institutions et des lois de la République.

A l'édification de cette Société, Gilbert CORSAT et moi-même consacrerons nos convictions, nos forces et notre action.

Aux électeurs ayant apporté leurs suffrages du premier tour au Mouvement réformateur nous rappelons que leurs responsables nationaux ont déclarés à de multiples reprises qu'ils ne veulent en aucun cas favoriser directement ou indirectement une candidature communiste.

Depuis 5 ans je suis votre député

J'ai travaillé au milieu de vous au contact des réalités

au service de notre Région, au Service des hommes et des femmes qui l'habitent.

Les réalisations sont là sous nos yeux

l'œuvre que nous avons poursuivie au cours des 5 dernières années est immense.

Nous avons donc des références. La Gauche, elle n'en a pas.

Les divisions l'ont maintenue dans une opposition stérile pendant 15 ans.

La politique dirigée par le **Parti Communiste** ne peut conduire qu'aux **échecs**

ECONOMIQUES - SOCIAUX - POLITIQUES

Nous pensons que dans le monde moderne il vaut mieux choisir la liberté d'entreprendre, l'initiative privée, le progrès et les mettre au service des hommes.

Nous prenons l'engagement de continuer
dans cette voix.
l'engagement a été tenu hier,
Il le sera demain

Jean BOYER.
Gilbert CORSAT.

Le Candidat suppléant :

Gilbert CORSAT

Maire de SONNAY



M. Gilbert CORSAT

CE QUI A ETE FAIT 1969-1973

1) Progrès économique

- Restauration de la monnaie.
- Croissance régulière de la production, première en Europe. Deuxième après le Japon.
- Développement des exportations (1 travailleur sur 3 travaille pour l'exportation).
- Emploi assuré. L'un des plus bas taux de chômage du monde.
- Construction de logements 9,3 logements par 1000 habitants. Premier rang mondial.
- Equipements collectifs multipliés par 2.
- Edification de la Communauté Economique Européenne politique agricole commune
- Exportations agricoles multipliées par 9.

2) Progrès social

- Création du salaire minimum de croissance (S.M.I.C). Plus 50% en 4 ans, plus 18% en 1972
- Mensualisation : sécurité et dignité des travailleurs
- Formation professionnelle continue.
- Nouvelle chance de promotion sociale.
- Amélioration de l'allocation logement, suppression des abattements de zône, mesures pour les familles, pour les handicapés, aide aux veuves.
- Doublement de l'allocation vieillesse depuis 1969,
- Retraite vieillesse améliorée (37 annuités, salaire des 10 meilleures années, retraite complémentaire obligatoire, retraite à 63 ans dès 1973)
- Allègement fiscaux en faveur des bas revenus.
- Mesures fiscales et sociales en faveur des commerçants et artisans (460 milliards anciens).

CELA REPRESENTE 37 MILLIARDS LOURDS D'AMELIORATIONS (3700 MILLIARD ANCIENS)

CE QUI SERA FAIT 1973-1978

1] Développement de la prospérité

- Poursuite de la croissance au taux de 6% dans le respect de l'environnement et des hommes.
- Priorité au plein emploi.
- Accroissement des équipements collectifs et individuels (logements, sports et loisirs, santé, téléphone, moyens de communications).
- Mesures spécifiques en faveur de l'agriculture de montagne et les commerçants et les artisans face aux mutations.
- Poursuite de la construction européenne monétaire, agricole et politique.
- Amélioration de la vie quotidienne.
- Décentralisation et régionalisation rapprochant le pouvoir de décision des citoyens.

2) La justice sociale

Doublement de l'allocation vieillesse, retraite au choix à partir de 60 ans avec des ressources suffisantes.

- Progression des bas salaires (minimum de 1000 F en 1973).
- Prestations familiales accrochées à la moyenne des salaires.
- Développement des aides en faveur des veuves et des handicapés.
- Développement de la formation professionnelle permanente.
- Droit de vote à 19 ans.
- Humanisation de l'entreprise et des conditions de travail.
- Participation aux bénéfices et actionnariat ouvrier.
- Priorité à l'Education nationale.
- Premier budget de l'Etat, 800 000 enseignants.
- Meilleure orientation de la formation professionnelle en l'adaptant aux besoins de l'économie.

CELA REPRESENTERA 45 MILLIONS LOURDS [4500 MILLIARDS ANCIENS]

Les experts soviétiques et américains reconnaissent que les progrès accomplis par la France scnt prodigieux et nous placent à la tête du monde dans la plupart des domaines.

Allez-vous compromettre votre avenir en faisant foi à des promesses déraisonnables qui ne pourront être tenues, sans risques économiques graves dans un monde sans frontière.

Nous avons fait hier 37 milliards d'améliorations nous pouvons donc faire 45 milliards demain.

Mais si 45 milliards de réalisations nouvelles sont possibles en 5 ans, 160 milliards lourds (16 000 milliards anciens), c'est ce que vous promettent nos adversaires, casseront l'Economie Française et vous en serez finalement les victimes.

Aussi, vous choisirez avec nous la Paix par la coopération, le Progrès économique et social dans la sécurité, la Justice et la solidarité des hommes dignes et responsables, dans le respect des libertés et des institutions de la République.

Vu : Les Candidats.

Imp. Rhône-Isère - Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs